

Communiqué

Dès le 1^{er} janvier 2025

Le tarif de base de l'électricité lausannoise baissera de 5,7%

Le tarif de base de l'électricité lausannoise baissera de 5,7% en 2025 (taxes et TVA incluses). Pour un ménage moyen, cela représente une économie annuelle d'environ CHF 58.-. Cette bonne nouvelle résulte de la baisse du prix de l'énergie et des taxes fédérales prélevées par Swissgrid pour la réserve d'électricité et les services système. La Municipalité a reconduit l'attribution de l'ensemble de la production d'électricité lausannoise à l'approvisionnement de base.

L'an dernier, face à l'envolée des prix de l'électricité, la Municipalité de Lausanne avait décidé de limiter l'impact de cette hausse sur ses clients régulés (ménages et PME) en affectant l'ensemble de la production de l'usine hydroélectrique de Lavey - dont le coût de production est bas - à l'approvisionnement de base, comme le prévoit la loi sur l'approvisionnement en électricité (article 6, alinéa 5bis) pour les productions propres, indigènes et renouvelables.

Prix de l'énergie

Pour 2025, la Municipalité de Lausanne a décidé de reconduire cette mesure, en y ajoutant la production des centrales solaires de SI-REN SA. Parallèlement, dans le cadre de la stratégie d'achats à long terme, le coût moyen des achats effectués sur les marchés a diminué pour l'exercice 2025. En conséquence, pour les clients avec le tarif de base nativa Profil SIMPLE, le prix de l'énergie diminue de 18,2%, pour s'établir à 11,37 ct/kWh (contre 13,9 ct/kWh auparavant).

Utilisation du réseau

Les coûts liés à l'utilisation du réseau évoluent de manière plus contrastée. Ils augmentent en raison du déploiement des compteurs intelligents et d'un rattrapage du fonds de différence de couverture (nécessaire en raison d'une sous-couverture des coûts en 2023). Cette hausse est toutefois atténuée par la baisse du prix des pertes des réseaux de distribution (THT Swissgrid et SiL). Pour les clients avec le tarif de base nativa Profil SIMPLE, le tarif augmente de 10,7%, pour s'établir à 15,95 ct/kWh (contre 14,41 ct/kWh auparavant).

Taxes et redevances

Le montant de la facture de l'électricité se compose également de taxes fédérales, cantonales et communales, ainsi que des taxes fédérales prélevées par Swissgrid. Comme annoncé par ce dernier, le coût des services système baissera de 26,7% à 0,55 ct/kWh (contre 0,75 ct/kWh) et la taxe pour la réserve d'électricité, initiée en 2024, diminuera fortement de 80,8% à 0,23 ct/kWh (contre 1,20 ct/kWh). Les autres taxes fédérales, cantonales et communales lausannoises restent stables.

Tarif intégré

En conséquence, pour les clients avec le tarif nativa Profil SIMPLE, la facture d'électricité d'un ménage lausannois (à env. 2500 kWh/an) baissera de 5,7%, soit une économie d'environ CHF 58 pour l'année 2025.

Tarifs de reprise de l'énergie

Le tarif de reprise pour 2025 (avec garanties d'origine) est fixé à 14,20 ct/kWh pour les installations de production solaire d'origine photovoltaïque dont la puissance installée est inférieure ou égale à 30 kW. Ce tarif est fixé à 13,20 ct/kWh pour les installations dont la puissance est comprise entre 30 et 500 kW.

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'énergie, la méthode de calcul du tarif de reprise de l'énergie va considérablement changer dès le 1^{er} janvier 2026: le tarif sera annoncé, trimestriellement par l'OFEN, en fonction des prix du marché pendant la période écoulée. Cela amènera vraisemblablement à une forte diminution des tarifs de reprise, surtout durant la période estivale, incitant à la consommation propre de la production.

Pour rappel, la Municipalité s'est engagée jusqu'en 2033, à reprendre cette énergie à un tarif minimum moyen annuel de 10,00 ct/kWh pour les installations dont la puissance installée est inférieure ou égale à 30 kW, ceci afin d'assurer la rentabilité des investissements dans les infrastructures solaires.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec:

- **Xavier Company, conseiller municipal en charge des Services industriels de Lausanne, 021 315 82 00**
- **Enrique Wunderlin, responsable de la division approvisionnement des SiL, 021 315 81 09**

Toutes les fiches tarifaires sur www.lausanne.ch/electricite

Lausanne, le 30 août 2024